

4S
Société par actions simplifiée
au capital de 8 000 euros
Siège social : 16 Place du 33ème, 62000 ARRAS
429 823 438 RCS ARRAS

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 06 OCTOBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq,
Le six octobre,
A dix heures,

Signé en la forme électronique à la date figurant en page des signatures.

La Société DFORM, Société par actions simplifiée au capital de 10 000 euros, ayant son siège social 16 Place du 33ème, 62000 ARRAS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 894 353 192 RCS ARRAS,
Représentée par Madame Frédérique CAPELLE, en sa qualité de Présidente,

Associée Unique de la société 4S,

En présence de Madame Frédérique CAPELLE, Présidente de la Société,

A pris les décisions suivantes relatives :

- au transfert du siège social et à la modification corrélative de l'article 3 des statuts,
- aux pouvoirs à conférer en vue des formalités.

PREMIÈRE DÉCISION

La société DFORM, Associée Unique, décide de transférer le siège social du 16 Place du 33ème, 62000 ARRAS au 501 Chemin des Filatiers 62223 ANZIN SAINT AUBIN à compter de ce jour et, en conséquence, de modifier l'article 3 des statuts, dont la rédaction est désormais la suivante :

ARTICLE 3 - SIÈGE SOCIAL.

"Le siège social est fixé : 501 Chemin des Filatiers 62223 ANZIN SAINT AUBIN ".

Le reste de l'article demeure inchangé.

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associée Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'Associée Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

L'Associée Unique
Pour la société DFORM

